

Délibération 1.02
Rapport 2021 Egalité Femmes - Hommes

Intervention de Séverine BOTTE

Chers collègues,

Évidemment que les sujets traités à travers ce rapport pour sans cesse améliorer l'égalité entre les femmes et les hommes, et éradiquer les violences faites aux femmes, méritent mieux qu'un simple affichage.

Raison pour laquelle nous avons demandé la tenue du débat autour de ce rapport, en séance, même par écrans interposés.

J'ai conscience que cette introduction à mes propos était un peu facile, mais sérieusement nous n'avons pas compris pourquoi ce débat organisé chaque année lors de la publication de ce rapport n'était plus à l'ordre du jour cette année.

Pourtant, nous avons le sentiment que cette longue crise sanitaire a également pour conséquence d'accentuer la pression, les pressions sur les premières de corvée, en première ligne et mobilisées durant les confinements alors même qu'elles étaient surexposées au covid-19 et que, bien souvent leurs tâches au sein de leurs foyers ont augmenté, venant ainsi contrarier tout le travail engagé, et nous le savons, le chemin est encore long pour que dans notre société, tous les êtres humains bénéficient des mêmes droits, des mêmes attentions, quel que soit leur sexe.

- Travailleuses des secteurs essentiels, dans la santé, le commerce, les services dont la faiblesse des rémunérations est inversement proportionnelle à leur utilité ;
- Travailleuses précaires qui subissent des temps partiels ou contrats courts ;
- Mères isolées, télétravailleuses tout en s'occupant des enfants, maman d'élève aux prises avec les protocoles sanitaires ingérables, les tests à la chaîne et le jonglage des modes de garde quand l'accès à l'école est impossible...et j'en passe.

Bien au-delà de ce qui figure dans le rapport, dans sa seconde partie j'entends, nous voyons dans les revendications sociales largement partagées depuis plusieurs mois et notamment en ce mois de janvier, une belle perspective pour agir aussi en faveur de cette égalité recherchée.

Par l'augmentation du pouvoir d'achat, des salaires, des traitements et des pensions, par une nouvelle ambition donc des moyens accrus pour l'Éducation Nationale, par un investissement massif et de nouvelles politiques en faveur de notre santé et de protection sociale.

Concernant la lutte contre les violences faites aux femmes, nous sommes toujours dans l'attente d'un changement de pratique de la part de l'Etat en misant sur un vrai travail partenarial car dans le contexte actuel, les confinements successifs ont indubitablement fait accroître les violences à l'encontre des femmes (213.000 victimes en 2020, elles étaient 142.310 en 2019), les féminicides n'ont pas non plus diminué (113 encore en 2021 et déjà au nombre de 8 en janvier 2022). Nous constatons que la grande cause du quinquennat n'a pas atteint ses objectifs et qu'elle se résume à beaucoup de com' et peu d'actions concrètes.

Cependant, nous estimons que l'ensemble des dispositifs développés en Seine-Maritime, tels que recensés dans ce rapport, va dans le bon sens en se situant du même coup plus en avance que la politique nationale. Pas étonnant puisque sur beaucoup de problématiques, l'exemple vient souvent du terrain et par conséquent des collectivités locales.

Raison de plus pour que l'Etat vienne s'investir davantage à nos côtés.

Enfin, s'agissant de la première partie du rapport spécifique à notre collectivité départementale, au-delà des éléments utiles qu'il comporte et des avancées suite à nos propositions notamment en matière de commande publique, je me permets de renouveler les autres questions posées lors de la présentation du rapport précédent dans l'attente cette fois de réponses :

- Quelles sont les actions ou les outils que vous mettez ou comptez mettre en place pour renforcer notre intervention contre les discriminations dont peuvent être sujettes les femmes au sein de notre collectivité ?
- Est-il envisagé la nomination d'un déontologue chargé d'apporter à tout agent qui le demande des conseils utiles ? Ou encore la création d'un réseau de référents « égalité » ?
- Des campagnes de sensibilisation et de prévention des discriminations, des pratiques déplacées ou harcelantes sont-elles prévues ?